

PROCES – VERBAL DE LA SEANCE du conseil d'administration

Date : 14 mars 2024

Année scolaire : 2023-2024

Numéro de séance :

Date de transmission de la convocation aux membres :

1^{ère} convocation (oui/non) : oui le 06/03/2024

2^{ème} convocation (oui/non) :

(en cas d'absence de quorum lors de la séance précédente)

Président : M. GODARD

Secrétaire de séance : Mme SAPIN

Quorum (13 ou 16) :16

Nombre de présents : 21 membres et 1 invité

Ordre du jour

I. Volet éducatif et pédagogique

1. Grille d'évaluation oral DNB session 2024,
2. Adhésion consortium Erasmus,
3. Charte des conseils de classe,
4. Remplacements courte durée,
5. Tableau de répartition des moyens rentrée 2024 pour info.

II. Volet financier, matériel et juridique

1. Compte financier 2023,
2. Contrats d'adhésion (Agape 79, fournitures de bureau, Antargaz)
3. Compte de classe IV pour info,
4. Vente de livres, mobiliers et autres.

III. Questions et informations diverses

- Annexes [nombre – titre)
- Motions [nombre – titre)

PRESENCE au CONSEIL

Séance du 14/03/2024

Qualité	Titulaires				Suppléants			
	Nom - Prénom	P[☐]	A[☐]	E[☐]	Nom - Prénom	P[☐]	A[☐]	E[☐]
ADMINISTRATION	Chef d'établissement	GODARD Pascal	P					
	Proviseur ou principal adjoint	/						
	Gestionnaire	PROPHETE Valérie	P					
	C.P.E.	SAPIN Mathilde	P					
	Directeur adjoint de la SEGPA	/						
ELUS LOCAUX	Collectivité de rattachement	FOUILLET Olivier	P					
		GELEE Maryline						
	Groupement de communes	/						
	Commune siège	ROCHER Lucette	P					
PERSONNALITE QUALIFIEE		AYRAULT Stéphane	P					
		CAILLAUD Nathalie	P					
PERSONNELS DE L'ETABLISSEMENT	Personnel d'enseignement	CLAUDE David	P					
		FRANCOIS Frédéric	P					
		GLOTIN Frédéric	P					
		LASSUS Sébastien	P					
		SAUVETRE Karine	P					
		SOUCHET Christèle	P					
	Personnels ATOSS	BOUET Patricia			E			
		SAUVAGEAU Denis	P					
PARENTS D'ELEVES et ELEVES	Parents d'élèves	COULAIS Lolita			E	DESSENOIX Elodie	P	
		FOUILLET Sylvie	P					
		GRELLIER Sonia	P					
		LUNEAU Céline	P					
		PARPAIX Frédérique			E	DEPOIS Clémence	P	
		ROULET Sabine	P					
	Elèves	GRELLIER Noëllie	P					
		LAURANTIN Leslie	P					

[☐] P : Présent - A : Absent - E : Excusé

Préambule

1. Quorum

Le quorum étant atteint (20 membres présents), le Conseil d'Administration convoqué ce jour peut délibérer valablement.

Monsieur le Président ouvre la séance à 18h03 (20 membres présents)

2. Désignation du secrétaire de séances

Mme SAPIN accepte d'être secrétaire de séance

Vote : adopté à l'unanimité (20 voix pour)

M. Godard précise l'inversion des points I et II à l'ordre du jour. M. LOGEREAU, fondé de pouvoir de l'agence comptable du lycée Pérochon est présent.

Il propose également l'ajout à l'ordre du jour : mise à jour du PPMS au point II.

18h07 : arrivée de M. Fouillet et Mme Roulet (22 membres présents)

3. Adoption du procès-verbal du CA du 07/12/2023

Monsieur le Président propose d'adopter le procès-verbal du conseil d'administration du 07/12/2023. Aucun des membres du Conseil d'administration ne souhaitant faire de remarque, le procès-verbal est soumis au vote.

Vote : adopté (21 voix pour, 1 abstention)

II. Volet Financier, matériel et juridique

1. Compte financier 2023

Mme PROPHETE présente le volet financier (rapport de gestion) du collège pour l'année 2023. Elle précise que sur son diaporama quelques années sont erronées (il faut donc noter 2022). Tous les documents de chaque fin d'exercices sont présentés à l'ensemble du conseil d'administration.

Concernant les crédits globalisés, Mme PROPHETE rappelle que 1/3 des manuels scolaires pour les 6^{ème} ont été rachetés à la rentrée 2023 car très abimés. M. GODARD rajoute que le Premier ministre M. ATTAL lors de sa visioconférence de ce jour, a parlé de labellisation des manuels dès la rentrée prochaine.

A l'heure actuelle, le collège n'a perçu aucune enveloppe pour les crédits globalisés du rectorat pour l'année 2024. M. GODARD précise que pour les crédits pédagogiques 2024, Mme PROPHETE enverra prochainement la grille par discipline.

Pour les reliquats de subventions, il y a moins de subventions que l'an passé. Certaines ont été apurées notamment celle d'Erasmus.

M. LOGEREAU, fondé de pouvoir de l'agence comptable du lycée Pérochon, rappelle page 9 du bilan envoyé aux membre du CA, que pour l'année 2023 le collège n'a pas perçu d'aide pour les fonds sociaux car le reliquat était déjà très important. Il rappelle aux parents élus de faire la promotion de cette aide dont le collège dispose.

Pour terminer, Mme PROPHETE précise que le résultat extourné était un engagement de dépenses de 2022 qui n'a pas été consommé.

M. LOGEREAU prend la parole et présente son analyse financière et comptable. Le fond de roulement d'un collège doit osciller entre 60 et 110 jours. Actuellement, le fond de roulement présenté est de 69 jours ce qui laisse une marge raisonnable.

La « valeur du jour » (ensemble des dépenses divisé par 360) du fond de roulement a nettement baissé en 2023. La DGF a été plus faible en 2024 qu'en 2023 pour préparer le budget primitif 2024. De plus, il précise que le conseil départemental a pris en charge directement plus d'éléments de dépense comme l'électricité et la téléphonie. Le volume baisse car la collectivité prend plus.

M. FOUILLET prend alors la parole et précise que le département ne prend pas plus mais prend directement. Le collège ne voit plus paraître ces factures là, ce qui permet de massifier la commande et avoir un coût plus avantageux.

En conclusion, deux votes sont demandés :

- Adoption du compte financier 2023 :

Vote : adopté à l'unanimité (22 voix pour)

- Affectation des réserves

Vote : adopté à l'unanimité (22 voix pour)

2. Contrats d'adhésion

- Renouvellement d'adhésion AGAPE. Mme PROPHETE précise l'augmentation du tarif annuel passant de 160€ à 168€.

Vote : adopté à l'unanimité (22 voix pour)

- Adhésion au marché des fournitures et de bureau et reprographie (Cette adhésion court du 15/06/2024 au 14/06/2028)

Vote : adopté à l'unanimité (22 voix pour)

- Contrat Antargaz

Mme PROPHETE a fait la demande de devis à 3 sociétés (BUTAGAZ, PRIMAGAZ et ANTARGAZ). Le contrat chez ANTARGAZ est celui retenu car moins onéreux. C'était le fournisseur historique de l'établissement. Le prix de la tonne de gaz avec ce fournisseur a été divisé presque par 3 avec ce nouveau contrat (1150€ HT / tonne) précise M. GODARD.

Vote : adopté à l'unanimité (22 voix pour)

3. Comptes de classe IV

Mme PROPHETE rappelle l'historique des voyages annulés en 2020-21 en raison de la crise sanitaire. Il reste une somme de - 2065€ sur un compte de classe IV (geste commercial chez un prestataire de voyages scolaires suite à l'annulation du voyage en Angleterre en 2020). L'agence comptable et la cellule juridique du rectorat ont été contactées par Mme PROPHETE. Il faudra statuer sur cette somme lors d'un prochain Conseil d'Administration.

Pour information : pas de Vote

4. Autorisation de mise en vente et vote des tarifs

Suite au « désherbage » du CDI et à la volonté de désencombrement de divers lieux de l'établissement (sous-sols notamment) est proposé la mise en vente aux personnels de livres et différents matériels mobiliers.

- Autorisation de mise en vente

Vote : adopté à l'unanimité (22 voix pour)

- Vote des tarifs proposés. Mme PROPHETE précise que les sommes perçues seront réattribuées au chapitre AP. Elle précise également que les livres sont au prix de 30 centimes. M. GODARD lui explique que pour les matériels métalliques, les sommes dépendront de la masse des matériels métalliques (vente au poids).

Vote : adopté à l'unanimité (22voix pour)

Mme Roulet demande ce que devient le mobilier et matériel s'il n'y a pas de preneur. M. GODARD lui répond que ceux-ci seront mis au rebus.

5. PPMS mis à jour

Les documents mis à jour ont été portés à la connaissance des membres du CA. M. GODARD rappelle qu'un exercice a eu lieu avant les vacances de février et que celui-ci s'est bien déroulé. Une vérification de la sonnerie lors du deuxième exercice au 2^{ème} étage doit être faite. M. GODARD précise qu'un autre PPMS et exercice incendie aura lieu avant la fin de l'année scolaire.

Vote : adopté à l'unanimité (22 voix pour)

I. Volet éducatif et pédagogique

1. Grille d'évaluation pour l'épreuve orale du DNB du 5 juin 2024

Vote : adopté à l'unanimité (22 voix pour)

2. Adhésion Erasmus

Si l'adhésion avait été faite avant le 19 février de cette année, le projet ERASMUS aurait pu se mettre en place dès 2024. Si après cette date, l'adhésion au consortium sera donc effective à partir de 2025. L'objectif est de mutualiser les moyens mis à disposition par ERASMUS à l'ensemble des établissements scolaires du réseau ECLORE de Thouars. La mutualisation se fait au niveau du lycée Jean Moulin. Le consortium court jusqu'en 2027.

19h00 : départ de Leslie LAURANTIN, élève élue au Conseil d'Administration. 21 membres sont présents.

Vote : adopté à l'unanimité (21 voix pour)

Mme FOUILLET précise que tous les collèges du nord Deux Sèvres sont adhérents excepté le collège Voltaire. M. GODARD précise que 4 collèges ne l'étaient pas jusqu'alors.

3. Charte des conseils de classes

Pour le bon déroulement des conseils de classes et pour un souci d'équité, une charte des conseils de classe a été travaillée en conseil pédagogique. Celle-ci est présentée au CA.

Vote : adopté à l'unanimité (21 voix pour)

4. Protocole réajusté des remplacements de courte durée

M. GODARD précise qu'il est possible de réajuster en cours d'année ce protocole. Dans la pratique, il indique que les remplacements fonctionnent bien au collège. Au 1^{er} trimestre, le taux d'occupation des élèves est d'à peu près 40% (par des enseignants ayant signé un pacte ou non). La modification du protocole a été travaillée en concertation avec les enseignants en conseil pédagogique. M. GODARD précise que les enseignants font beaucoup d'heures supplémentaires et sont impliqués dans de nombreux projets de l'établissement, ce qui ne les empêche pas de se proposer pour des remplacements ou activités pédagogiques de façon asynchrone. Ce protocole réajusté court jusqu'à la rentrée 2024.

5. Répartition de la DGH

M. GODARD indique les différents éléments du tableau de répartition. Il précise également que la ventilation de la DGH sera mise au vote lors du CA de fin d'année car certains éléments peuvent évoluer encore (groupes de LV2 en 5^{ème})

A l'heure actuelle, les options LCA (latin) en 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème} ainsi que l'option LCE en 4^{ème} 3^{ème} sont maintenues, la découverte professionnelle est quant à elle supprimée. M. GODARD a fait la demande d'heures supplémentaires à la dotation au rectorat.

Questions diverses

Aucune question n'a été déposée.

Cependant, M. GODARD porte à la connaissance du conseil d'administration quelques informations :

- Départ de Mme Furon (Agent CD79)

Mme Furon est partie en retraite le 29 janvier 2024. Depuis fin novembre 2023, elle était en arrêt mais toujours remplacée. M. GODARD tient à remercier le Conseil Départemental d'avoir veillé à la continuité de service et d'avoir permis son remplacement.

- Visite de l'ISST le 5 mars 2024

M. GODARD rappelle que suite au RSST concernant la qualité de l'air et du débat autour de cette question lors du premier conseil d'administration cette année, il a fait une demande d'intervention de l'ISST du rectorat (Inspectrice Santé et Sécurité au Travail) au collège. Mme Pfeiffer s'est rendue sur site le 5 mars 2024. Elle établira un rapport de visite. Il indique également que les élus du CA seront destinataires du rapport et que l'ensemble de la communauté éducative allait travailler sur l'élaboration du DUERP.

Durant les vacances de février, Mme TRANCHAND, nouvelle directrice des bâtiments au CD79 est venue visiter le collège.

M. GODARD indique aux membres du CA que Mme PROPHETE et lui-même suivent le dossier « qualité de l'air ». Un document sera disponible dans le bureau de Mme PROPHETE pour consigner tous les faits liés à la dégradation de la qualité de l'air.

- Calendrier de fin d'année scolaire

Présentation est faite des diverses dates jusqu'à la rentrée prochaine. M. GODARD indique aux enseignants qu'il a retiré le 3 juillet après-midi car un travail sur le contrat d'objectif va nécessiter que les personnels se réunissent d'ici au 28 mai.

L'accueil des élèves aura lieu jusqu'à la date officielle. Cependant l'ensemble des cours ne seront pas assurés car certains professeurs seront mobilisés pour des corrections ou des surveillances d'examen.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h33

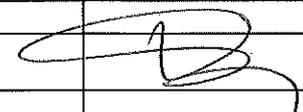
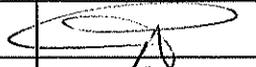
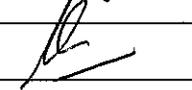
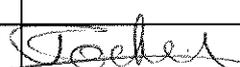
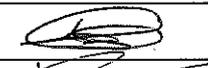
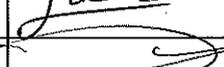
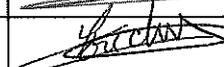
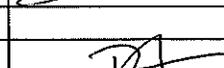
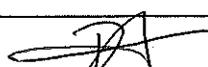
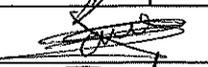
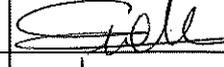
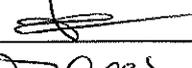
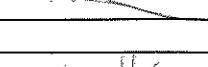
Secrétaire de séance
Mme SAPIN



Le Président de séance
M. GODARD



Conseil d'Administration du :
Jeudi 14 mars 2024

	Nom, Prénom	Présent.e	Absent.e	Excusé.e	Remplacé.e par : Nom, Prénom	Emargement
1) Président						
Monsieur	GODARD Pascal	Y				
2) Représentants de l'Administration						
Madame	PROPHETE Valérie	X				
Madame	SAPIN Mathilde	2				
3) Représentants des collectivités territoriales						
Monsieur	FOUILLET Olivier	1				
Madame	GELEE Maryline					
Madame	ROCHER Lucette	X				
4) Personnalités qualifiées						
Monsieur	AYRAULT Stéphane	X				
Madame	CAILLAUD Nathalie	X				
5) Personnels ATOSS						
Madame	BOUET Patricia			E		
Madame	SAUVAGEAU Denis	X				
6) Personnels enseignants/Education						
Monsieur	CLAUDE David	1				
Monsieur	FRANCOIS Frédéric	X				
Monsieur	GLOTIN Frédéric	X				
Monsieur	LASSUS Sébastien	1				
Madame	SAUVETRE Karine	X				
Madame	SOUCHET Christèle	X				
7) Représentants des parents d'élèves						
Madame	COULAIS Lolita			E	DESSENOIX Elodie	
Madame	FOUILLET Sylvie					
Madame	GRELLIER Sonia	1				
Madame	LUNEAU Céline	1				
Madame	PARPAIX Frédérique	1		E	DEPOIS Clémence	
Madame	ROULET Sabine	X				
8) Représentants des élèves						
Madame	GRELLIER Noëllie					
Madame	LAURANTIN Leslie					

Nombre réglementaire des membres du Conseil d'Administration :

24

Nombre des membres effectivement présents :

22

Monsieur LOGEREAU Cyril

